



DGE - Centre de formation professionnelle forestière

Sortie de crise COVID-19 – Plan de reprise au CFPF

Situation au 24.08.2020

Règles sanitaires

L'accès dans le bâtiment côté entrée des personnes en formation et entrée basse côté vestiaires et ateliers se fait muni d'un masque. Les règles suivantes doivent être respectées :

- une distance de minimum 1,5 m sera tenue entre chaque personne !
- désinfection des mains avant chaque entrée dans le bâtiment et en classe !
- port du masque dans la cafétéria, dans les classes et dans les vestiaires !
- port du masque dans les bus de transport !
- après avoir nettoyé le sol et les tables de cafétéria, les personnes en charge des nettoyages se chargeront de désinfecter le distributeur à boissons à l'aide d'un papier ménage et d'un spray de gel hydro-alcoolique !

- En cas de symptômes, la personne concernée sera mise en quarantaine dans la salle de conférence avec un masque fourni par le CFPF, le temps que le service sanitaire soit informé. Une fois le cas réglé à ce stade, la personne rejoint son domicile en respectant les règles OFSP !

Le Mont, le 21 août 2020

La Direction